

Conseil de sécurité

Distr. générale
30 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 juillet 2020, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Dans une déclaration de sa présidence (S/PRST/2017/13), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de trouver des moyens de renforcer la présence des Nations Unies au Burundi et de mettre au point des mesures de renforcement de la confiance mutuelle entre le Gouvernement burundais et l'Organisation des Nations Unies. Dans la même déclaration, le Conseil a souligné qu'il importait que l'Union africaine, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Organisation des Nations Unies, notamment l'Envoyé spécial du Secrétaire général, coordonnent leurs efforts pour continuer de rechercher des solutions à la crise au Burundi. Il a également indiqué qu'il comptait reconsidérer sa demande de rapport trimestriel sur le Burundi en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

Les élections tenues le 20 mai au Burundi, ainsi que l'évolution de la situation concernant la paix et la sécurité dans le pays, nécessitent un réexamen des activités de l'Organisation des Nations Unies relatives au Burundi. Dans son discours inaugural du 18 juin, le Président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, s'est engagé à renforcer les relations avec les pays d'Afrique, avec des organisations régionales, telles que l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est, ainsi qu'avec les organisations internationales. Compte tenu de ces éléments et de la nécessité de maintenir la participation et le soutien des partenaires internationaux pour favoriser la réconciliation, la paix et la sécurité au Burundi, le Conseil de sécurité prie le Secrétaire général d'établir un rapport écrit contenant une appréciation des problèmes auxquels le Burundi fait face et des recommandations sur la portée et les modalités des activités que l'Organisation des Nations Unies devrait mener dans le pays, aux côtés de l'Union africaine et de la région, pour aider le Burundi à parvenir à une paix, une réconciliation et un développement durables, et de lui présenter ce rapport le 31 octobre 2020 au plus tard.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Christoph **Heusgen**



20-10348 (F) 030820 030820

